



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

École doctorale Montaigne Humanités

CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE

Mercredi 13 janvier 2021 – SALLE DES ACTES

Étaient présents ou représentés

M. Laurent HOUSSAIS (**LH**), Mme Marie-Christine BOUNEAU (**MCB**), M. Laurent COSTE (**LC**), M. Rémy CHAPOULIE (**RC**), M. Eric DUBESSET (**ED**) (représentant Xavier PREVOST), Mme Béatrice COLLIGNON (**BC**), M. Olivier DEVILLERS (**OD**), Mme Cécile CROCE (**CC**), M. Alain KIYINDOU (**AK**), Mme Pascale ANTOLIN (**PA**), Mme Danièle JAMES-RAOUL (**DJR**), M. Valéry LAURAND (**VL**), M. Raphaël ESTEVE (**RE**), M. Dominique DARBON (**DD**), M. Éric BENOIT (**EB**), M. Giovanni AGRESTI (**GA**) (représentant Urtzi ETXEBERRIA), M. Jean-Baptiste DE LA RIVIERE (**JBDLR**), Mme Cécile CARVAILLO (**CCA**), Mme Agnès VATICAN (**AV**), Mme Hannah CHAMPION (**HC**), M. Fabien COLOMBO (**FC**), Mme Inès DA GRAÇA GASPAR (**IDGC**), Mme Chantal DUTHU (**CD**), M. Vincent FEUILLETTE (**VF**)

Étaient invitées

Mme Nathalie JAËCK (**NJ**), Mme Marie MELLAC (**MM**)

Étaient excusés

M. Pierre-Antoine IRASQUE

Étaient absents

M. Nicolas GUILLIOT, Mme Myriam SCHMUTZ, M. Laurent DUDYCH, M. José-Luis DE MIRAS

Ordre du jour

- 1- Rapport d'auto-évaluation de l'École Doctorale (HCERES) 2021 : discussions et vote
- 2- Proposition prix de thèse EDMH

1- Rapport d'auto-évaluation de l'École Doctorale (HCERES) 2021

Sandro Landi (**SL**) présente le rapport d'auto-évaluation rédigé par l'ED et qui sera présenté à l'HCERES le 16 juin 2021.

Il rappelle que toute l'équipe de l'ED a été partie prenante dans ce gros travail qu'il soumet aux membres du Conseil pour examen et validation.

Le document sera présenté le 25 février à la CR et ensuite à la CFVU pour validation.

VL prend la parole car il doit quitter la séance vers 11h. Il souligne que c'est un excellent dossier mais indique qu'il y a quelques imprécisions sur la procédure de sélection des contrats doctoraux. Il serait bon de préciser un seuil pour le nombre d'allocataires qui servent pour la Région.

VL ajoute qu'il faudrait serait bon de noter que le Conseil de l'ED garde son entière maîtrise du recrutement car les candidats fléchés sont également soumis à audition.

SL lui rappelle qu'aucun seuil n'a été fixé et qu'il va le préciser dans le rapport de même que les règles d'audition des contrats doctoraux.



VL souligne également quelques erreurs factuelles au niveau du mécénat qu'il traitera directement avec **CD** et qu'il serait peut-être intéressant de rajouter un SWOT.

RE a trouvé le rapport convaincant, très volontariste, très précis dans les priorités qu'il définit et très concret dans les actions qu'il entend mener.

SL rappelle qu'il a conçu ce projet sur la base du bilan de l'HCERES de 2015. Deux points sont néanmoins mis en avant et sont à discuter lors du prochain Conseil :

- inclure les Master Recherche dans la formation à la recherche (niveau M/D), rapport plus étroit avec le monde socio-professionnel,
- le caractère collégial de la Direction.

VL pense qu'il faut également développer davantage dans le rapport le financement des doctorants, notamment le mécénat.

SL est conscient que le financement des doctorants est le point faible de l'ED, malgré les contrats établissements, les contrats régions et l'évolution importante des CIFRE ces cinq dernières années. Il est donc fondamental de rechercher des sources extérieures de financement. C'est un travail qui devrait relever d'une cellule spécifique au sein de l'université.

BC trouve que le dossier est bien construit. Elle revient sur le SWOT. Elle pense que c'est un exercice intéressant qui permet de rassembler ce qu'il y a dans le bilan en mettant en perspective les atouts endogènes et exogènes et proposer les pistes d'amélioration. Le SWOT est un comme une synthèse du bilan.

De son côté **SL** perçoit le SWOT comme un exercice rhétorique qui synthétise, qui va vers des raccourcis. On ne regarde que le SWOT et plus l'intégralité du document. Il pense que c'est un gros risque.

OD partage l'avis de BC. Par contre il faut l'insérer au début du projet.

SL propose donc de rédiger un SWOT et le transmettra aux membres du Conseil pour avis.

RC félicite pour le travail réalisé. Il a relevé quelques petites coquilles qu'il a signalées. Il attire l'attention sur la question de l'insertion professionnelle. Le CNRS a relancé des bourses doctorales (deadline des appels à projets 3 février 2021). Les projets à présenter sont sous la forme d'une codirection entre deux instituts du CNRS et dans un esprit de transfert technologique.

VL suggère qu'une réunion spécifique du Conseil de l'ED devrait se réunir pour réfléchir à ces recherches de financement.

SL propose de mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil les Projets et les différentes perspectives de l'ED.

CC pense que ce serait intéressant d'intégrer dans le rapport un paragraphe sur les post-doctorants.

SL demande à ce que les équipes lui transmettent les données concernant les post-doctorants qu'elles ont.



JBDLR souligne l'intérêt de parler de la préoccupation autour des nouvelles méthodes pédagogiques. Il pense qu'il faudrait les mettre en avant, comment elles ont été gérées et que la COVID a été un accélérateur à leurs mises en place.

BC n'est pas d'accord sur l'organisation des mentions doctorales. Elle demande à ce qu'elle soit modifiée. Il manque la mention « Patrimoine ». Elle pense que ce serait positif de montrer que certaines mentions ont évolué (changement de noms).

Il faut également préciser dans le processus de sélection des doctorants que chaque laboratoire reste maître de la présélection des candidats.

Les seuils sont à modifier : 1 à 3 ; 4 à 7 ; 8 et au-dessus.

Dans la partie financement, il faudrait remplacer « autres » par « autres sources de financement » qui est plus valorisant pour l'ED.

Dans la Revue Essais, il faudrait insister sur le fait que cela apprend aux doctorants comment se construit une revue : c'est l'apprentissage complet du processus de l'édition.

IDGG pense qu'il faudrait préciser que les bourses de mobilité se sont arrêtées car l'ED n'a pas eu les moyens financiers (pas de maîtrise de son propre budget).

Il faut également insister sur la place donnée par l'ED aux doctorants dans la revue Essais (validation d'heures de formations) et la protection des doctorants dans l'encadrement.

FC indique qu'il a noté ses remarques dans le Drive.

Il souligne entre autres l'importance d'indiquer qu'au sein de l'ED il existe une mission complémentaire de valorisation de la recherche dans la Revue Essais.

Plus personne ne demandant la parole, **SL** propose de passer au vote.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

2- Proposition prix de thèse EDMH

SL revient sur la proposition d'un prix de thèse EDMH qui a été discuté lors du dernier Conseil.

Il trouve que c'est important que l'établissement se dote d'un tel prix, c'est valorisant pour les équipes de recherches, les doctorants et l'Ecole Doctorale.

Il en précise quelques idées :

Il serait délivré au moment de la remise des diplômes ;

Le prix serait consacré à la publication.

Chaque équipe mettrait 100 €, ce qui ferait un prix de 2000 €.

La sélection serait identique aux contrats doctoraux, présélection par les équipes, expertise par des docteurs, le calendrier restant à fixer.

BC trouve qu'il ne faut pas le remettre lors de la remise des diplômes car la cérémonie met en valeur le travail de chaque doctorant. Elle préférerait que le prix soit associé à la journée de rentrée des doctorants.

CC n'est pas favorable à l'idée de mettre en concurrence des thèses dans des disciplines différentes.

LH se demande comment intégrer dans le processus de sélection du prix de thèse les rapports de soutenance. Il pense également que le montant du prix est trop faible.



EB s'interroge sur la faisabilité de l'évaluation et de la sélection. Quelles seront les modalités concrètes de ce prix ?

NJ trouve que ça va être très difficile à évaluer, elle est très opposée à une audition orale.

DJR pense que ce serait bien qu'il y ait une double évaluation (1 membre UBM + un membre extérieur), le rapport de soutenance est important. Le montant financier du prix devrait appartenir complètement au doctorant et ne devrait pas obligatoirement financer cette publication. Les doctorants devraient pouvoir choisir l'éditeur où ils souhaitent publier leur thèse.

AK indique qu'au sein du MICA les sensibilités disciplinaires sont importantes.

SL pense qu'externaliser le comité est une bonne idée. Les professeurs invités pourraient avoir un rôle, il faut qu'il y ait une dimension internationale.

BC pense qu'il faudrait considérer alors les professeurs invités comme un pool. Ce sont des gens qui connaissent un peu les labos mais ils sont extérieurs.

Les candidats pourraient aussi fournir une synthèse d'une trentaine de pages.

CD précise qu'il ne s'agissait pas de professeurs invités mais de professeurs étrangers qui étaient là au moment où les jurys se tenaient.

OD pense qu'il faudrait établir une cohérence dans ce prix.

Si on souhaite donner de l'argent pour éditer un livre, il faut évaluer le livre que ce sera. On doit alors se fonder sur le potentiel de la thèse.

SL propose de remettre sur ce point à l'ordre du jour d'un prochain Conseil.

12h30 - Fin de la séance